PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX

Séance extraordinaire du 30 octobre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 30 octobre à 15 h, à la mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :	Patricia Labonté, Martin Voyer, Évans Potvin et Hervey Tremblay
Sont absents les conseillers	Sylvain Lavoie et Luc Maltais

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents :	Mme Marie-Hélène Boily, directrice générale M. Mario Bouchard, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À 8 h, le quorum étant atteint, M. le maire André Fortin ouvre la séance.

2. 220.10.2023 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Patricia Labonté propose, appuyé par M. Hervey Tremblay d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. Autorisation d'un signataire — Demande d'aide financière au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) — Construction d'un bâtiment sanitaire au site du centre récréotouristique le Rigolet
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3 221.10.2023 AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE — DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (PAFIRSPA) VOLET 2 — CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SANITAIRE AU SITE DU CENTRE RÉCRÉOTOURISTIQUE LE RIGOLET

Considérant l'appel de projets en cours du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme PAFIRSPA Volet 2 ;

Considérant les besoins de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix inscrits au plan triennal d'immobilisation et dont l'action de rénover l'entrée et le pavillon sanitaire est également inscrite dans les défis et enjeux stratégiques 2022-2026 tel qu'adopté par le conseil municipal ;

Considérant la recommandation favorable du 18 octobre 2023 du comité Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie.

À ces causes, Mme Patricia Labonté propose, appuyé par M. Evans Potvin :

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix autorise la présentation du projet de construction d'un pavillon sanitaire au site du centre récréotouristique le Rigolet au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ;

Que soit confirmé l'engagement de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre ;

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix désigne monsieur Christian Potvin, directeur culture, tourisme, loisirs et qualité de vie comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h 8, l'ordre du jour étant épuisé, M. Martin Voyer propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier